Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'ESSONNE

CABINET DU PRÉFET

Bureau de la Communication Interministérielle

Évry, le 25 octobre 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Résultats des mesures de toxicité des fumées - Incendie de Ris-Orangis

À la demande de Jean-Benoît Albertini, préfet de l'Essonne et, en lien avec les services de secours, le laboratoire central de la préfecture de police de Paris (LCPP) est intervenu le mardi 23 octobre 2018 sur le lieu de l'incendie du campement de Rom des communes de Bondoufle et Ris-Orangis afin de réaliser des mesures de toxicité des fumées.

Des prélèvements ont été effectués au niveau d'une zone d'activité et d'une zone pavillonnaire situées à proximité du campement.

Le rapport d'analyses transmis ce jour par le LCPP indique que l'ensemble des mesures présentent des teneurs négatives ou tout à fait acceptables pour ce qui est des composés toxiques habituellement recherchés dans l'air ambiant.

Contacts presse :

Nathalie ROUSSELET, Chef du Bureau de la communication interministérielle :
Tel. : 01 69 91 90 54 – 07 77 96 23 89 courriel nathalie.rousselet@essonne.gouv.fr
Catherine COURDURIE, Adjointe à la Chef du Bureau de la communication interministérielle :
Tel. : 01 69 91 90 37 – 06 42 03 04 23 – courriel catherine.courdurie@essonne.gouv.fr

@PREFET91

prefet.delessonne